



RÉACTION À L'INTERVIEW D'AURÉLIE ZOUDE-LE-BERRE DANS LES NOUVELLES CALEDONIENNES DU 14 JUIN 2021

Le 18/06/2021

Dans les Nouvelles Calédoniennes du lundi 14 juin, la Présidente de l'Autorité de la concurrence de Nouvelle-Calédonie (ACNC) livrait ses solutions pour augmenter le pouvoir d'achat des calédoniens face à l'inflation. La Fédération des Industries de Nouvelle-Calédonie (FINC) s'étonne à nouveau de la nature des propos tenus.

Sur la proposition, soutenue par l'Autorité de la concurrence, d'exonération de droits de douane sur les produits alimentaires australiens et néo-zélandais, déposée la semaine dernière par trois élus du Congrès, la FINC souhaite rappeler que cette mesure telle que présentée :

- **aura un impact quasi nul sur le panier de la ménagère** (estimé à moins de 280 CFP par ménage) sans même la moindre garantie que cette baisse de droits de douane soit rétrocédée systématiquement aux consommateurs ;
- **encouragera l'importation de produits au détriment de l'industrie calédonienne et des emplois** qu'elle génère ;
- **ne prévoit aucune réciprocité de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande** et l'accord commercial prévu pour 2022 reste au seul bénéfice de ces deux pays, alors que notre balance commerciale leur est déjà particulièrement favorable.

La FINC a publié un avis complet sur ce projet de texte : <https://bit.ly/3xxWNf5>

La Présidente de l'ACNC déclare par ailleurs dans cette même interview que « *les prix ont diminué en 2020 ! Il n'y a aucun pays dans le monde qui connaisse une telle évolution* ».

La Présidente de l'ACNC construit son raisonnement sur des contre-vérités : le site inflation.eu montre par exemple que 12 pays dont la Grèce, le Japon, l'Espagne, l'Allemagne, le Portugal ou l'Italie ont vu leurs prix baisser en 2020.

Cela est grave car ce n'est pas la première fois que sont assénées des contre-vérités pour bâtir une théorie. Par conséquent, comment faire confiance à ces affirmations quand les vérifications mêmes les plus élémentaires avant de se prononcer ne sont pas effectuées ?

Comment donner de la crédibilité à de tels propos alors que l'on sait que la déflation en Nouvelle-Calédonie est principalement due à la baisse des prix de l'énergie ?

Enfin, la Présidente de l'ACNC reconnaît que **la baisse des prix n'est pas le seul problème et que malgré les mesures prises, ceux-ci ne baisseront pas beaucoup plus "parce que les coûts de production resteront élevés, et parce que les coûts d'acheminement resteront incontournables »**. Ce constat aurait été fort utile* s'il avait été fait depuis dès le début de sa mission en Nouvelle-Calédonie, notamment dans son étude sur la formation des prix en Nouvelle-Calédonie rendue en décembre 2020, truffée d'erreurs ou d'inexactitudes du même type.

Pour rappel, nous n'avons eu de cesse de répéter que la Nouvelle-Calédonie avait un certain nombre de facteurs endogènes qui limitaient sa compétitivité prix, mais sans jamais que cela ne soit pris en compte. Nous sommes donc ravis de cette volte-face.

Aurélié Zoude-Le-Berre préconise donc désormais de travailler plutôt sur des mesures de revenus. Nous partageons totalement ce point de vue qui voudrait que la première force du pouvoir d'achat des calédoniens, c'est d'abord d'avoir un emploi rémunéré.

Nous souhaitons que ce changement de vision économique, pour ne pas dire ce réalisme économique, puisse être suivi d'effets dans les rapports et recommandations à venir.

Pour cela, **nous serons vigilants à ce que l'ACNC ne se prononce plus systématiquement pour des mesures qui détruisent de l'emploi en Nouvelle-Calédonie.**

La doctrine de l'Autorité de la Concurrence Calédonienne, doit rapidement comme son nom l'indique, avoir **sa propre doctrine calédonienne qui ne peut en aucun cas être un copier/coller de la doctrine métropolitaine**. Et ce sont les élus du Congrès qui doivent contribuer à la définir en indiquant quel modèle économique et social ils souhaitent proposer aux calédoniens pour les prochaines décennies.

*plutôt que de perdre du temps à se moquer de certains élus ou membres du Gouvernement en faisant réaliser en bandes dessinées, ou à stigmatiser certains secteurs économiques